ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988 - 18e CIRCONSCRIPTION



Jean LE GARREC
Député sortant

Madame, Monsieur,

Merci à vous qui, dès le premier tour, avez manifesté votre confiance au ***PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE*** *et votre appui aux candidats de la majorité présidentielle :* ***Jean LE GARREC et Jacques WARIN.***

Le ***PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE et LE GOUVERNEMENT*** *ont besoin d'une majorité stable, solide, pour la mise en place de leurs 25 propositions.*

Les premières annonces faites par le ***PREMIER MINISTRE, Michel ROCARD****, concernant des mesures essentielles comme :*
— le revenu minimum d'insertion,
— l'annulation des mesures Seguin sur la Sécurité Sociale (pénalisant les grands malades et les personnes âgées),
— les renforcements significatifs des moyens de l'Éducation nationale et de la formation,

ne peuvent prendre effet que si le Parlement vote dans les semaines à venir les lois nécessaires.

C'EST L'ENJEU DU 2e TOUR

Tous les Républicains, les femmes et les hommes de Gauche doivent se mobiliser pour donner le coup d'arrêt définitif aux politiques d'injustice et d'exclusion qui marquent le Gouvernement Chirac des deux dernières années.

S'abstenir serait empêcher la mise en œuvre d'une politique dont ont besoin notre pays, le Nord et le Cambrésis.

Jacques WARIN **Jean LE GARREC**



Jacques WARIN
Adjoint au Maire de Caudry

LE 12 JUIN, VOTEZ ET FAITES VOTER

Jean LE GARREC
Jacques WARIN

Candidats de la Majorité Présidentielle pour la France Unie

NORSOGEPRESS LILLE

VU LES CANDIDATS